

# BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Décembre 2013

■ ■ ■ **Bilan de l'année 2013** : forte augmentation de 51% des ouvertures de sauvegarde et de redressement judiciaire avec près de deux fois plus d'emplois concernés ; hausse de 7% des ouvertures de liquidations judiciaires mais diminution de 43% des effectifs salariés touchés ; baisse du volume de décisions rendues en contentieux (-9%), des ordonnances d'injonction de payer (-6%) et des ordonnances sur requête (-10%) ; hausse de 2% des ordonnances de référé. Fort développement des règlements amiables ■ ■ ■

## Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

**363 660 entreprises en activité au 31 décembre 2013**

Au 31 décembre 2013, le stock d'entreprises actives enregistre une hausse de 0,4%, ce qui représente 1 352 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 31 décembre 2012.

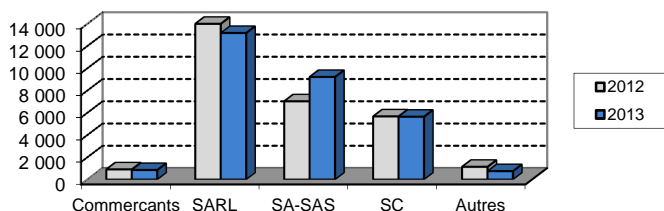
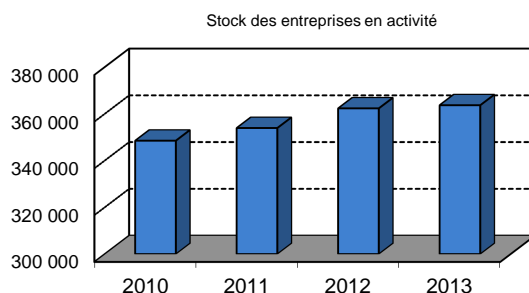
### Immatriculations et radiations d'entreprises

En 2013, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 30 026 nouvelles entreprises, soit une diminution de 4% par rapport à 2012.

Les radiations sur déclaration du dirigeant et surtout les radiations d'office par le greffier ont augmenté de 26%.

### Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

72% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 21% sont des femmes, 7% sont des personnes morales.



## Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

75% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 44% de SARL, 30,5% de SAS, 0,5% de SA ; 3% sont des commerçants. Les sociétés civiles représentent 19% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 3% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

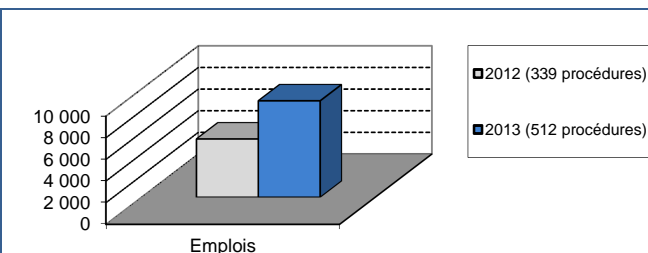
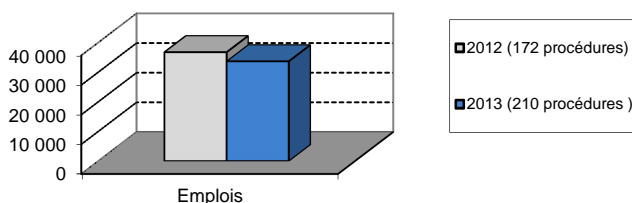
**A noter** : les créations de SAS enregistrent une hausse de 7 points en 2013, par rapport à 2012, au détriment des SARL principalement qui perdent 6 points.

## Prévention des entreprises en difficulté

**Détection des difficultés** : 2 926 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts en 2013, soit une hausse de 14% par rapport à 2012.

**Traitement préventif** : 222 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal en 2013, soit 14% de plus qu'en 2012. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 210 procédures en 2013, soit une hausse de 22% par rapport à 2012.

**Emplois et passifs\*** : 33 650 emplois en 2013, soit une baisse de 8% par rapport à 2012. Le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes portait sur 3 527 millions € en 2013, contre 2 452 millions € en 2012.



## Procédures d'observation et de traitement des difficultés

**Sauvegardes** : 71 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal en 2013, contre 22 en 2012.

**Redressements judiciaires** : 441 procédures ont été ouvertes en 2013, à comparer aux 317 procédures ouvertes en 2012, soit une hausse de 40%.

**Emplois\*** : 8 915 salariés\* en 2013, soit presque deux fois plus qu'en 2012.

**Plans en cours** : 867 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 31 décembre 2013, contre 1 000 au 31 décembre 2012.

## Liquidations judiciaires

**Jugements d'ouverture** : 3 612 jugements d'ouverture ont été prononcés par le tribunal en 2013, soit 7% de plus qu'en 2012.

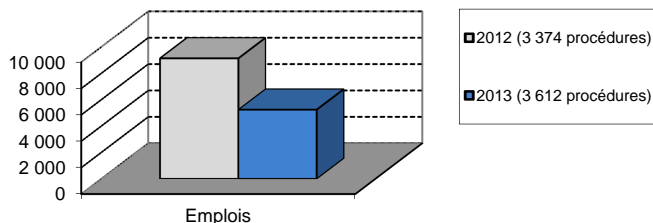
**Emplois\* concernés** : 5 242 salariés, à comparer avec 9 134 en 2012, soit près de deux fois moins.

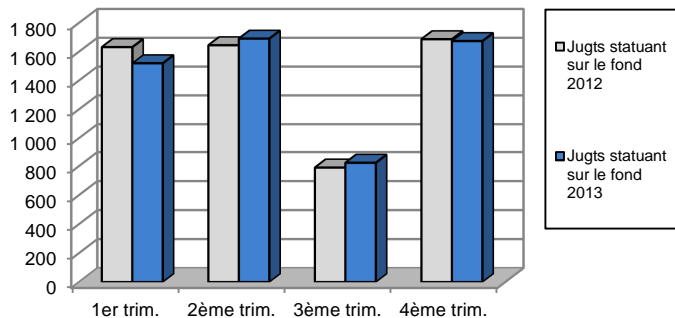
**Procédures en cours** : 7 360 procédures sont en cours devant le tribunal au 31 décembre 2013. 3 748 procédures ont été clôturées en 2013, soit une hausse de 4% par rapport à 2012.

Le taux de rotation des dossiers est de 23,6 mois (stock/clôtures).

\* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.

\*\*Ce chiffre inclut les clôtures pour extinction du passif et celles pour insuffisance d'actif.





### Contentieux

**Stock des affaires en cours :** 8 291 affaires sont en cours au 31 décembre 2013 (contre 1 124 affaires de caisses de retraite), contre 8 300 au 31 décembre 2012 (contre 1 430 affaires de caisses de retraite).

### Jugements prononcés \* :

7 814 jugements ont été prononcés (dont 5 704 statuant sur le fond)\*, en 2013, contre 8 560 en 2012 (dont 5 744 statuant sur le fond).

### Mesures d'instruction (fond/référé)

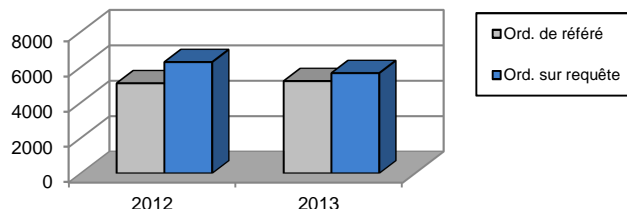
153 mesures d'instruction ont été ordonnées en 2013, contre 173 en 2012, soit -12%. 129 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 99, le délai moyen de traitement est de 8,6 mois.

\*Ces données excluent les 4 805 jugements de caisses de retraite.

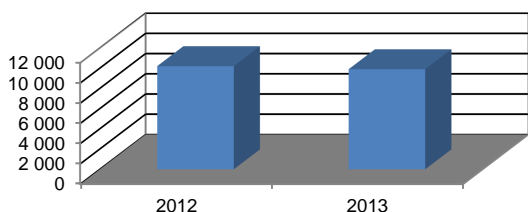
### Ordonnances rendues

**Référés :** 5 212 ordonnances de référés ont été rendues en 2013, soit une hausse de 2% par rapport à 2012. Le taux d'acceptation s'établit à 67% (contre 69% en 2012).

**Ordonnances sur requête :** 5 662 ordonnances sur requête ont été rendues en 2013, dont 1 121 rendues par le juge contrôleur, 1 737 ordonnances relevant de la juridiction du président et 2 804 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 187 nominations d'un commissaire aux apports.



### Ordonnances délivrées



### Ordonnances d'injonction de payer

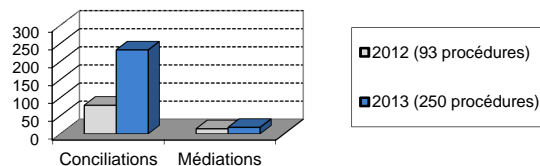
12 743 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal en 2013, soit 6% de moins qu'en 2012 ; les décisions ont porté sur 96 millions € en 2013.

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 6% en 2013, soit le même qu'en 2012. Le taux d'opposition est de 5,7% en 2013 (5,5% en 2012).

### Modes amiables de règlement des différends

18 procédures de médiation ont abouti durant les neuf premiers mois de 2013, contre 14 en 2012, soit une hausse de 29%.

En 2013, les procédures de conciliation ont abouti à 250 accords, soit près de trois fois plus qu'en 2012.



### Recours, oppositions et infirmations en 2013

En 2013, le tribunal a rendu 5 704 décisions relatives aux litiges au fond. 991 ont fait l'objet d'un appel (17,4%), et 264 ont été infirmées par la cour d'appel, soit 4,6% (4,3% en 2012).

Sur les 5 212 ordonnances rendues en référé, 175 ont fait l'objet d'un appel (soit 3,4%), et 44 ont été infirmées, soit 0,8% (contre 1,7% en 2012).

Sur les 13 340 décisions rendues en procédures collectives\*, 91 ont fait l'objet d'un appel (0,7%) et 53 ont été infirmées, soit 0,4% (0,2% en 2012).

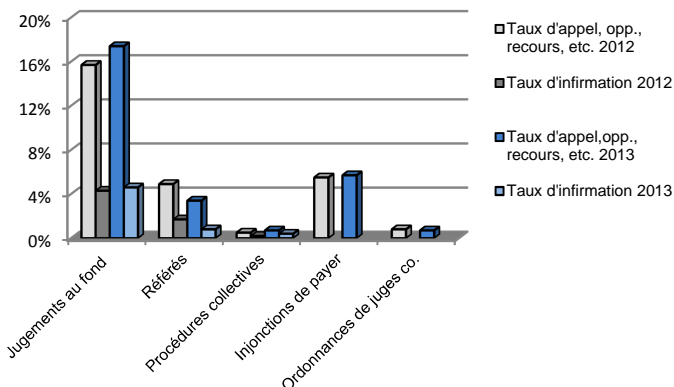
Sur les 12 743 ordonnances rendues en matière d'injonction de payer, 720 ont fait l'objet d'une opposition, soit 5,7%\*\* (5,5% en 2012).

Sur les 8 820 ordonnances rendues par les juges commissaires\*\*\*, 58 ont fait l'objet d'un recours, soit 0,7% (0,8% en 2012).

\* y compris les ordonnances de vente et les créances contestées.

\*\* le taux d'infirmation est en cours de calcul.

\*\*\* hors ordonnances de vente et créances contestées.



Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 64 489 décisions en 2013. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 225 salariés, dont 49 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 363 660 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2013, 127 800 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré 60 600 inscriptions de privilèges et de nantissements.

Sur le site [www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr), qui a enregistré plus de 2 millions de consultations en 2013, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il leur permet de réaliser des formalités légales de façon dématérialisée.